

CONCEPTION

C2. Quels sont les usages du bois en structure ?

FICHE C2.1 Système constructif - Construction Ossature Bois (COB)

Il s'agit de la technique traditionnelle la plus utilisée en construction bois et la plus répandue dans le monde.

Principe de construction

Les murs à ossature en bois sont des parois dont les fonctions porteuses sont assurées par des éléments en bois de faible section et standardisés. L'ossature murale est constituée principalement de poteaux ou montants (éléments verticaux) espacés de 40 à 60 cm, compris entre une lisse de chaînage et une sablière (éléments horizontaux). Les assemblages se font le plus souvent par clous.

Les bois d'ossature désignent couramment les Bois Rabotés Secs (BRS) d'épaisseur 45 mm dont l'usage le plus courant est la fabrication de murs à ossature bois. Ce produit peut être en bois massif ou abouté. Le contreventement de la structure est généralement assuré par des panneaux dérivés du bois. Ceux-ci participent également à l'étanchéité à l'air de la construction.

Produits utilisés

Bois massifs, bois rabotés-secs, bois aboutés, OSB, panneaux de contreplaqué, panneaux de particules

Aspect normatif

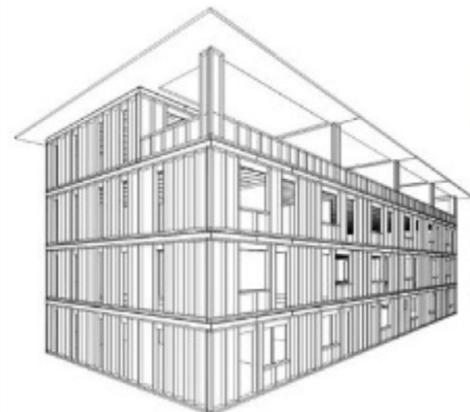
La COB est couverte par le NF DTU 31.2.

Domaine d'utilisation

Maisons individuelles, logements collectifs, tertiaire. Le nombre de niveaux en ossature bois est limité à 5, à cause des tassements et des charges reçues au RDC.



© CNDB



© CNDB

ressources

Le **Catalogue** de la Construction Bois détaille le recours à la COB.

<https://catalogue-construction-bois.fr/neuf/parois/murs-exterieurs/>

Fiche BoisREF : mur à ossature bois

<https://catalogue-construction-bois.fr/referentiels-techniques/boisref/mur/>

Catalogue sur les produits issus de la ressource forestière nationale et transformés en France

<https://www.bois-de-france.org/les-produits-bois-francais/>